

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 mai 1999, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Le compte administratif que je vous propose d'approuver, constate les réalisations à la clôture de l'exercice 1998 : le 31 décembre 1998 pour la section d'investissement et le 31 janvier 1999, après la journée complémentaire pour la section de fonctionnement.

En 1998, les dépenses totales ont atteint 7 700,7 MF pour des crédits ouverts de 8 534,3 MF, soit un taux de réalisation global de 90,20 %. Parallèlement, les recettes totales s'élèvent à 8 111,6 MF pour des crédits ouverts de 8 930,8 MF, soit un taux de réalisation global de 90,80 %.

Compte tenu des résultats antérieurs reportés et de l'affectation du résultat de fonctionnement à l'investissement, l'exercice 1998 s'achève avec un léger excédent global de clôture : 14,5 MF. Ce résultat témoigne de l'ajustement très fin de l'équilibre financier entre réalisation de dépenses et de recettes, en particulier d'emprunt, puisque son montant est inférieur à une journée de mandatement (30 MF environ). Le tableau n° 1 ci-dessous présente la synthèse du compte administratif 1998 par section.

Compte administratif 1998 - budget principal - synthèse - tableau n° 1 - (en F) -

Libellé	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes			
budget primitif	2 382 973 368,00	4 126 384 837,00	6 509 358 205,00
total des prévisions	4 700 924 658,35	4 229 840 552,94	8 930 765 211,29
réalisations	3 739 242 949,22	4 372 349 173,36	8 111 592 122,58
taux de réalisation	79,54%	103,37%	90,83%
Dépenses			
budget primitif	2 382 973 368,00	4 126 384 837,00	6 509 358 205,00
total des prévisions	4 196 076 885,19	4 338 261 744,79	8 534 338 629,98
réalisations	3 698 299 798,37	4 002 369 424,05	7 700 669 222,42
taux de réalisation	88,14%	92,26%	90,23%
résultat de l'exercice	40 943 150,85	369 979 749,31	410 922 900,16
résultat antérieur reporté	- 504 847 773,16	519 071 741,26	14 223 968,10
affectation du résultat à l'investissement		- 410 650 549,41	- 410 650 549,41
résultat de clôture	- 463 904 622,31	478 400 941,16	14 496 318,85

Le compte administratif 1998, élaboré pour la deuxième année selon l'instruction comptable M 14, présente globalement des résultats satisfaisants. En investissement, les dépenses réalisées à 88 % s'élèvent à 3 698,3 MF et intègrent le versement d'un milliard de francs d'acompte sur le rachat du TNP dans le cadre de la conciliation. Elles étaient de 2 169,4 MF en 1997. Hors acompte TNP, ce sont 529 MF qui ont été mandatés en plus en 1998. En fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 4 002,4 MF contre 3 815,9 MF en

1997, soit 186 MF et 4,90 % de plus qu'en 1997. Elles enregistrent tous les fonds de concours et subventions versés, ce qui représente 989 MF contre 868 MF en 1997. Il s'agit du deuxième poste de dépenses après les charges de personnel qui s'établissent en 1998 à 1057,2 MF, c'est à dire à 4 % de plus qu'en 1997 (1 015,5 MF).

En recettes, 3 739,2 MF de titres ont été émis en investissement dont un milliard d'emprunt pour financer l'acompte sur le rachat du TNP, 800 MF d'emprunt long terme et 230 MF d'emprunt court terme. En fonctionnement, les principales ressources, d'origine fiscale, s'élèvent à 3 096,7 MF sur un total de 4 372,3 MF. En 1997, elles étaient de 2 999,2 MF sur un total de 4 113,9 MF.

Au moment de l'établissement du budget primitif 1998, l'autofinancement brut était calculé à 575,5 MF et l'épargne nette, après remboursement du capital de la dette à long terme, s'élevait à 118,8 MF directement consacrés au financement de l'investissement. A la clôture des comptes 1998, l'autofinancement brut ressort à 762,5 MF et l'épargne nette à 309,1 MF. L'écart entre recettes réelles et dépenses réelles de fonctionnement a donc été plus favorable à l'investissement qu'initialement prévu. Il est cependant inférieur de 15 MF à celui du compte administratif 1997 (324,2 MF).

Les crédits restant à réaliser à la fin de l'exercice 1998 correspondant à des commandes ou engagements qui n'ont pas pu faire l'objet d'un paiement dans l'exercice et à des recettes qui restent à recouvrer, font l'objet d'un report sur l'exercice 1999. Ces reports, qui seront validés lors du vote du budget supplémentaire, se présentent ainsi :

- en investissement :

. dépenses	333,567 MF,
. recettes	465,825 MF,

- en fonctionnement :

. dépenses	111,144 MF.
------------	-------------

Le solde disponible restant à affecter lors du budget supplémentaire n'est que de 35,6 MF.

Au cours de l'exercice 1998, 86 750 mandats de dépenses et 10 500 titres de recettes ont été émis sur 8 450 lignes de crédits et ont concerné 440 opérations.

Le délai moyen de mandatement est calculé à 19 jours. Il était de 22 jours en 1997. La Communauté urbaine de Lyon reste parmi les donneurs d'ordres publics et privés les plus efficaces dans leurs règlements.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 - Les dépenses -

Les dépenses de fonctionnement ont atteint 4 milliards de francs en 1998, soit une augmentation de 186,478 MF équivalant à + 4,89 % par rapport au réalisé 1997.

Les efforts des services ont permis une amélioration très sensible des mandatements au cours du dernier trimestre et de la journée complémentaire, permettant de limiter le montant des rattachements de charge à 6,865 MF contre 32,683 MF en 1997.

Les engagements en cours représentent un report de 111,144 MF, soit +16,237 MF par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation, parallèlement à une très forte baisse des charges à rattacher, témoigne d'une meilleure appréhension du procédé de l'extourne pour cette deuxième année d'application.

Les dépenses réelles atteignent 3 325,263 MF, soit 4,60 % de plus qu'en 1997. Elles étaient de 3 179,821 MF.

Au sein des dépenses opérationnelles, on peut citer :

- le soutien au développement économique et à l'emploi (16,717 MF),
- les études en matière d'aménagement et d'équipement de l'agglomération : le site de Lyon-Confluence (10,695 MF), le tramway (2,437 MF), le réseau métropolitain de télécommunication (1,991 MF),
- la participation à l'implantation de l'ENS (5,750 MF),

- l'aide supplémentaire de 20 MF accordée aux offices publics communautaires d'HLM qui représente un doublement de la dotation de la Communauté urbaine.

De plus, la communauté urbaine de Lyon a été partie prenante dans tous les événements qui ont marqué l'agglomération en 1998 et qui ont permis d'accentuer son rayonnement au niveau européen et mondial. Ainsi, 14 MF ont été consacrés à l'aménagement du stade de Gerland et à l'organisation de la Coupe du monde de football. Le forum Biovision a été subventionné par la Communauté urbaine pour 1,2 MF, la CNUCED a été soutenue à hauteur de 3 MF.

Une présentation des dépenses réelles par service permet de mieux cerner leur activité et d'en faire le bilan.

- Le secrétariat général (41,907 MF) -

Des actions stratégiques ont été développées dans le cadre de la mission prospective (4 MF) : réflexion sur le troisième millénaire et études d'optimisation sur l'organisation de la collecte des ordures ménagères, assistance à la démarche de progrès et à la démarche qualité, optimisation des achats ...

La communauté urbaine de Lyon a par ailleurs un rôle de coordination logistique et d'animation dans l'entité réseau de villes née à l'initiative des villes de Lyon, Grenoble, Annecy, Saint-Etienne... pour un développement harmonieux et efficace de leur économie (0,320 MF).

Par ailleurs, la coopération avec le Togo, le Mali, le Vietnam et le Chili s'est poursuivie en 1998 avec l'envoi de matériel en Afrique et des missions d'expertises en direction de l'Asie et de l'Amérique du Sud (0,404 MF).

Les dépenses du service de l'assemblée communautaire (15,763 MF) sont principalement destinées au paiement des indemnités des élus du Conseil et à la réalisation du bulletin officiel de la Communauté urbaine. Une économie de 0,284 MF a été réalisée sur les frais d'impression et d'affranchissement.

Le budget du service juridique et marchés (21,420 MF) a progressé de 3,311 MF, soit 18,30 % de plus qu'en 1997. 0,548 MF a été versé pour soutenir l'activité commerciale pendant la durée des travaux réalisés place des Terreaux par la communauté urbaine de Lyon. Les honoraires payés aux cabinets d'avocats passent de 0,837 MF en 1997 à 1,868 MF en 1998. Les frais d'actes et de contentieux arrêtés à 3,708 MF sont en augmentation de 135 %. Cette évolution a nécessité l'inscription de 3 MF supplémentaires dans le courant de l'exercice. Le paiement des primes d'assurances est resté stable à 15,2 MF.

- La communication (23,617 MF) -

Les principales actions menées concernent les campagnes d'affichage sur la propreté urbaine et sur la collecte sélective, l'exposition Lyon-Confluence, les participations à des salons comme Pollutec et l'organisation de journées portes ouvertes à l'ENS en cours de construction.

- La direction des ressources humaines (1 101,756 MF) -

L'effectif affecté au budget principal apparaît stable, 4 763 agents au 31 décembre 1998, soit 28 de plus qu'au 31 décembre 1997, malgré l'intégration de 100 personnes pour la régie du tronçon nord du périphérique. L'augmentation correspondante sur les traitements bruts représente 24,529 MF. Globalement, le montant des traitements (586,993 MF) progresse de 4,30 % tandis que celui des indemnités augmente de 7,30 % : 129,243 MF versés en 1998.

L'augmentation régulière du nombre d'heures supplémentaires a été enrayée : le coût des heures supplémentaires s'établit à 20,721 MF en 1998 contre 21,475 MF en 1997. Deux autres tendances méritent d'être relevées :

- d'une part, le succès grandissant des cessations progressives d'activité et des congés de fin d'activité : 3,340 MF d'indemnités attribuées à ce titre en 1998 contre seulement 0,810 MF en 1997,

- d'autre part, l'abandon, par le CELP, du recours aux gardiens de la police municipale de Lyon : 0,100 MF versés à la ville de Lyon en 1998 contre 2,093 MF en 1997.

La masse salariale progresse globalement de 41 MF et, avec 1 067,173 MF, représente 32 % des dépenses réelles de fonctionnement, soit 5 points de moins qu'en 1997.

Les frais de formation du personnel sont au même niveau qu'en 1997 avec 3,7 MF. En revanche, les frais de déplacements et indemnités de missions progressent à nouveau fortement en 1998 (+ 30 %) pour atteindre 1,6 MF.

Enfin, la Communauté urbaine poursuit son engagement en matière de soutien à l'emploi : emplois ville, emplois jeunes, contrats emplois solidarité, contrats d'apprentissage représentent une masse salariale de 10,873 MF, en hausse de 42 % par rapport à l'an passé.

- La direction des finances et du contrôle de gestion (866,939 MF) -

698,905 MF ont été versés à divers organismes en 1998 au titre des subventions.

Au sein de cette dotation, la participation de la Communauté au SYTRAL représente à elle seule 394,977 MF en augmentation de 5,75 MF par rapport à 1997.

Le comité social a connu de grandes difficultés financières en fin d'année, notamment en raison de l'élargissement de son nombre de bénéficiaires (agents de la régie du TNP et emplois précaires bénéficiaires dès leur recrutement sans stage de 3 mois) et du fait de l'augmentation des avantages sur certaines prestations. Une aide exceptionnelle de 0,400 MF a été attribuée portant le montant total de la subvention à 7,008 MF. Les autres associations du personnel (ASCUL, Gourguillonnaise, amitiés communautaires...) ont reçu 1,964 MF.

L'engagement pris par la Communauté à la fin de 1997, de verser une aide exceptionnelle aux offices publics d'HLM et OPAC communautaires s'est concrétisé dans le courant de l'année 1998 au cours de laquelle 38,425 MF ont été versés pour 21,250 MF en 1997.

L'Agence d'urbanisme pour sa part a été dotée de 35,686 MF, soit une augmentation de 14,253 MF justifiée par les études confiées pour l'élaboration du POS et des missions de développement.

L'Ingul a fait place à l'Agence des villes, cette reconversion a été soutenue par la Communauté urbaine à hauteur de 0,6 MF en sus de la dotation habituelle de 1,330 MF.

La dotation initiale inscrite pour l'aménagement du stade de Gerland en vue de l'accueil de la Coupe du monde de football a dû être portée de 12,5 MF à 14 MF.

La taxe de capitation au SDIS a été maintenue à 4,4 MF. Il s'agit de la dernière année de versement avant le transfert du service incendie et secours de la Communauté au nouvel établissement public et aux mesures liées au décroisement des compétences.

La contribution du budget principal au budget de l'assainissement pour la collecte et le traitement des eaux pluviales et l'entretien des galeries drainantes et des ruisseaux a été calculée à 130 MF TTC.

Les autres mouvements interbudgétaires liés aux travaux de conduites d'eau potable et collecteurs d'eaux usées dans le cadre des quartiers en DSU, de requalifications de voies urbaines, de plans d'aménagement d'ensemble, ont pesé pour 25 MF, en augmentation de 6,2 MF par rapport à 1997. Parmi les principaux aménagements engagés, on peut citer à Saint Priest, le PAE Mi-Plaine (10,281 MF) et le secteur central de la Porte des Alpes (8,444 MF).

Pour ce qui est des mouvements financiers, le paiement des intérêts de la dette monopolise 116,205 MF, soit 9,8 MF de moins qu'en 1997 : effet positif du réaménagement de la dette opéré cette année-là.

L'adoption en 1997 d'un mécanisme de solidarité financière au profit des communes de la Communauté les plus défavorisées s'est traduit par le règlement d'une dotation de 18 MF, soit près de 3 MF de plus qu'en 1997.

En section de fonctionnement, les annulations de titres sur exercice antérieur donne lieu à un mandatement d'un montant équivalent. Les 9,322 MF mandatés sont imputables :

- pour 5,559 MF à la suppression des pénalités que la Communauté urbaine comptait appliquer à la société Valorly,

- pour 2,000 MF à la réimputation de la cession de la salle des ventes des abattoirs à la société du marché des viandes de Lyon.

- La direction de la logistique et des bâtiments (137,035 MF) -

L'exercice fait apparaître une baisse de 11,192 MF par rapport à 1997. L'évolution par secteur d'activité est contrastée. L'achèvement du transfert des gymnases aux communes permet un allègement des charges de plus de 15 MF. En revanche, les dépenses d'administration générale ressortent à 27,483 MF, soit + 4,670 MF : 7,410 MF ont été consacrés à l'achat et à la location de vêtements de travail, ce qui représente une augmentation de 1,131 MF ; les fournitures de bureaux ont elle aussi été réévaluées de 0,913 MF pour une dépense totale de 3,827 MF ; avec 3,129 MF, les frais d'impression accusent une augmentation de 1,603 MF.

En ce qui concerne le fonctionnement des cimetières communautaires, la rentrée tardive des recettes attendues du concessionnaire n'a pas permis le reversement normal sur l'exercice : 0,172 MF en 1998 pour 1,073 MF en 1997.

En matière informatique, seules les dépenses de maintenance du parc sont imputées en fonctionnement. Celle-ci est assurée pour l'essentiel par la SEM Icare. C'est 36,1 MF qui y ont été consacrés en 1998.

Le fonctionnement du centre d'échanges de Lyon-Perrache a nécessité 16,4 MF, hors charges de personnel, celui de l'hôtel de Communauté 8,8 MF, l'entretien des autres bâtiments a coûté 16,7 MF en 1998. L'ensemble des consommations de fluides (eau, électricité, téléphone, combustibles) s'est élevé à 16,9 MF en 1998.

Les dépenses en matière de cartographie s'établissent à 0,391 MF soit une diminution de 0,900 MF réalisée principalement sur les honoraires versés pour les mises à jour de plans ou les prises de vues aériennes.

- La direction de la propreté (471,238 MF) -

Les dépenses de nettoyage, collecte et traitement des ordures ménagères sont arrêtées en retrait de 32,035 MF par rapport à l'exercice 1997. Les principales économies concernent :

- l'usine d'incinération Lyon-Sud (27,664 MF) : - 7,284 MF,
- l'usine d'incinération Lyon-Nord (93,946 MF) : - 5,350 MF,
- le délestage des ordures ménagères de l'usine Lyon-Nord (15,929 MF) : - 8,595 MF,
- les déchetteries et le recyclage des ordures ménagères (39,082 MF) : - 5,121 MF,
- le déneigement de la voirie (11,312 MF) : - 10,295 MF,
- les fournitures d'entretien du parc automobile (9,285 MF) : - 3,875 MF,
- le personnel intérimaire (5,667 MF) : - 1,440 MF.

En revanche, les locations de matériel et outillage avec 11,204 MF (y compris la collecte sélective) connaissent une augmentation de 85 % (+ 5,160 MF).

La collecte sélective étendue de 60 000 à 295 000 habitants a entraîné la mise en place en location maintenance de plus de 30 000 bacs verts et la valorisation en centres de tri de plus de 11 000 tonnes de déchets triés. La mise en décharge et les études sur la collecte progressent de 2,858 MF.

- La direction incendie et secours (61,273 MF) -

Les résultats 1998 sont présentés en légère baisse par rapport à l'exercice précédent (- 0,358 MF).

Compte tenu du transfert du service au nouvel établissement public, aucun rattachement de charges ou reports n'a pu être inscrit. Toutefois, la Communauté urbaine devra faire face aux dépenses impayées en 1998 et qui n'ont pu être mandatées avant la fin de la journée complémentaire, soit environ 4 MF.

Pour le reste, 6,184 MF ont été consacrés au renouvellement des vêtements de travail. Les vacations versées aux sapeurs-pompiers volontaires ont représenté 9,171 MF. Les dépenses liées à l'entretien de véhicules et à la fourniture de carburant s'élèvent à 7,215 MF.

Les frais de télécommunications, en hausse de 34 %, ont atteint 3,055 MF. En revanche, une économie significative (-12 %) a pu être réalisée sur les consommations d'eau, de gaz et d'électricité qui n'ont pas dépassé 6,430 MF. Les dépenses de combustibles progressent faiblement (1,393 MF).

La maintenance informatique du système d'alerte, avec 0,429 MF est en retrait de 61 % par rapport à l'année précédente. 1,979 MF a été nécessaire à l'entretien des réseaux hydrauliques qui reste une compétence communautaire en 1999.

L'entretien des bâtiments demeure un poste important avec 17,892 MF en 1998 dont :

- 1,093 MF pour la maintenance du chauffage, des portails automatiques, les contrôles périodiques des installations électriques...,
- 8,526 MF pour les travaux d'entretien des locaux et 1,564 MF pour leur nettoyage,
- 1,822 MF pour les réfections de logements de fonction,
- 4,867 MF de fournitures diverses.

Les dépenses de personnel du service des ressources humaines décentralisées, soit 3,577 MF, se sont partagées principalement entre les prises en charge de tickets modérateurs (1,565 MF), les frais de stage (0,306 MF) et les fournitures pharmaceutiques des VSAB et frais d'accidents du travail (1,424 MF).

- La direction de la voirie (276,070 MF) -

Les dépenses de voirie sont réalisées en diminution de 8,289 MF par rapport à 1997.

Les dépenses d'entretien de chaussées (45,291 MF), de trottoirs (34,264 MF) présentent une économie de plus de 12 MF. Ce ralentissement de l'activité sur l'entretien courant a des répercussions sur :

- les dépenses de location de véhicules et engins : 0,691 MF réalisés en 1998 pour 2,086 MF en 1997,
- les fournitures de petits équipements de voirie : 21,767 MF (soit - 0,376 MF),
- les réparations de matériels (1,656 MF) et l'entretien des véhicules (1,934 MF), en revanche, ne sont pas sensibles à cette tendance puisque les crédits progressent de 39 %.

Le poste des réfections de tranchées, avec 52,021 MF, connaît une forte hausse (+9,019 MF) tandis que les recettes correspondantes atteignent 54,231 MF.

L'entretien des plantations d'arbres (17,698 MF), des feux de signalisation (28,173 MF) et le nettoyage du mobilier urbain (3,185 MF) ne dépassent pas les montants réalisés en 1997. De nombreuses études ont été engagées dans les domaines des déplacements et de la régulation du trafic pour un coût total de 6,900 MF.

Les actions marquantes de l'exercice 1998 concernent plutôt la participation de la Communauté à la rénovation d'équipements. Pour le tunnel sous Fourvière, 4,440 MF ont été versés à l'Etat. De plus, la réfection des ouvrages métalliques de la SNCF dans le 6^e arrondissement de Lyon a été subventionnée à hauteur de 5,5 MF.

Le programme mixte de voirie avec 37,868 MF attribués au Département révèle un rattrapage des sommes dues au titre des exercices précédents.

Enfin 1,991 MF a été consacré à la mise en oeuvre du réseau mutualisé de télécommunication dont 1,5 MF pour des études. France Télécom verse une redevance d'occupation du domaine public de 2,2 MF pour ce réseau.

- Le département développement urbain (265,201 MF) -

Les taux de réalisation au niveau de l'urbanisme ont atteint 81 %, en raison d'une anticipation des versements des déficits de ZAC, notamment 60,3 MF versés à la SERL dans le cadre de l'aménagement du quartier Wilson-Charpennes à Villeurbanne.

Ces participations aux déficits de ZAC se sont élevées à 154,834 MF, dont :

- 17,000 MF pour la ZAC "Saint Clair" à Caluire et Cuire,
- 5,375 MF pour la ZAC "du Bourg Saint Vincent" à Lyon 1er,
- 8,819 MF pour la ZAC "des Pentes de la Croix Rousse" à Lyon 1er,
- 9,166 MF pour la ZAC "Saint-Jacques" à Lyon 3^e,
- 5,065 MF pour la ZAC "des Pierres Blanches" à Mions,

- 4,330 MF pour la ZAC "du Centre" à Ecully,
- 4,678 MF pour la ZAC "du Centre" à Oullins,
- 9,121 MF pour la ZAC "du Centre" à Vaulx en Velin,
- 60,300 MF pour la ZAC "Wilson-Charpennes" à Villeurbanne.

Les opérations programmées pour l'amélioration de l'habitat ont porté sur 13,294 MF dont 4,460 MF à titre de subventions versées à divers propriétaires, et 8,834 MF consacrés à des études et recherches.

Le soutien à l'habitat adapté et la prise en charge de surcoûts fonciers pour des opérations de constructions sociales ont été maintenus à hauteur de 13,095 MF.

La constitution d'observatoires du logement s'est poursuivie (3,527 MF). Les dépenses liées au développement social urbain ont atteint 18,143 MF. 6,983 MF ont été consacrés à des études. La prise en charge par la Communauté des rémunérations de chefs de projet sur les sites a été de 1,437 MF.

Les communes ont, par ailleurs, reçu 9,723 MF dont :

- 2,240 MF à la ville de Pierre Bénite pour le DSU Hautes Roches,
- 1,030 MF à la ville de Lyon pour le DSU des Etats-Unis - Lyon 8°,
- 2,489 MF à la ville de Vaulx en Velin,
- 1,087 MF à la ville de Vénissieux.

Les crédits consacrés à l'écologie ont fortement progressé : 8,394 MF pour 6,536 MF en 1997. Parmi les études menées dans ce domaine, 1,1 MF a été utilisé pour la constitution d'un observatoire de l'environnement sonore.

L'aménagement des quais de Saône a été subventionné à hauteur d'1 MF.

Les études pour l'aménagement du site de Lyon-Confluence ont atteint 10,695 MF.

Pour les déplacements urbains, une subvention de 13,33 MF a été versée à l'Etat dans le cadre de l'installation du système Coraly sur les voiries d'accès à l'agglomération.

- La mission grands projets (30,182 MF) -

Deux faits marquants pour ce secteur : le coup d'arrêt du projet du tronçon ouest du périphérique (10 MF de subventions au Département avaient été prévus au budget primitif 1998), la prise en charge de la gestion en régie du tronçon nord du périphérique (18,86 MF ont dû être inscrits en cours d'année).

Les frais de fonctionnement de la régie du TNP arrêtés à 17,106 MF (29,629 MF si on inclut les frais de personnel) ont été largement compensés par les recettes du péage encaissées à hauteur de 64,196 MF.

Enfin, 12,517 MF ont été attribués à la SNCF dans le cadre de la construction de l'échangeur Pierre Baizet sur le périphérique nord.

- La direction des affaires économiques et internationales (16,717 MF) -

La participation de la communauté urbaine de Lyon au déficit du parc d'activités de l'espace du Bourbonnais (Lyon 9°) s'est élevée en 1998 à 4,488 MF, soit deux fois moins qu'en 1997. Les études et l'assistance aux entreprises ont porté sur 3,126 MF. De plus, 8,708 MF de subventions d'équipement ont été remis à des organismes publics (Qualidor, Rhône-Alpes Entreprendre, Rhône-Développement-Insertion, ADIE Rhône-Alpes), à la ville de Neuville sur Saône pour la création d'une pépinière d'entreprises (5,427 MF), à la ville de Lyon pour une structure d'accueil de petites et moyennes entreprises ou industries (2,150 MF), à la Chambre de commerce, pour la mise en place d'une banque de données sur les entreprises (0,100 MF).

- La direction de l'action foncière (33,328 MF) -

Les taxes foncières payées pour le domaine privé de la Communauté (13,882 MF) progressent de 3,80 %. Les loyers et charges des immeubles (8,099 MF) et des terrains (0,887 MF) sont stables.

En revanche, les charges de copropriétés (2,598 MF) ont fortement augmenté. Cette hausse de 34 % est liée à des appels de fonds pour des travaux exceptionnels votés par les assemblées générales de copropriétaires.

De même, les dépenses d'entretien des bâtiments arrêtées à 0,851 MF ont doublé.

Par ailleurs, la Communauté a procédé à la cession gratuite de plusieurs immeubles :

- à la ville de Décines Charpieu : 8 lots situés rue Salvador Allende d'une valeur de 2,400 MF,
- à la ville de Lyon : un terrain sis rue Louis Guérin d'une valeur de 0,341 MF,
- à l'OPAC du Grand Lyon : un terrain sis 235, avenue Général Frère à Lyon 8°, d'une valeur de 0,2 MF, ce qui génère des écritures de subvention en nature aux bénéficiaires.

- Les mouvements d'ordre (677,106 MF) -

Les mouvements d'ordre comprennent les intérêts courus non échus (96,626 MF), les dotations pour charges à étaler (423,997 MF) et pour risques et charges (3,789 MF), les dotations des amortissements (78,631 MF), la comptabilisation des sorties du patrimoine communautaire des immobilisations cédées (62,831 MF) et les plus-values enregistrées à cette occasion (11,232 MF).

Compte administratif 1998 - budget principal - dépenses de fonctionnement par direction - tableau n° 2 -

Directions	Prévu en MF	Réalisé en MF	Taux de réalisation (en %)	Reporté en MF
Secrétariat général	45,554	41,907	91,99	1,642
dont :				
- mission prospective	4,290	4,000	93,24	0,262
- réseau de villes	1,073	0,320	29,82	0,214
- coopération décentralisée	1,013	0,404	39,88	0,360
- assemblée communautaire	17,370	15,763	90,75	0,484
- service juridique et marchés	21,808	21,420	98,22	0,322
Communication	25,326	23,617	93,25	1,357
dont :				
- campagnes collecte sélective et propreté urbaine salons Pollutec...	16,118	15,038	93,30	
Ressources humaines	1 128,856	1 101,756	97,60	2,723
dont :				
- masse salariale	1 082,677	1 067,173	98,57	0,010
- formation	5,805	3,756	64,70	1,953
- frais de mission	1,620	1,600	98,77	
- recrutement	1,435	1,208	84,18	0,174
- emplois d'insertion	14,615	10,873	74,40	
- communication interne et documentation	0,997	0,954	95,69	0,007
- affaires sociales	13,842	13,477	97,36	0,216

Finances et contrôle de gestion	928,883	866,939	93,33	31,431
dont :				
- dette	141,561	116,205	86,29	
- SYTRAL	394,977	394,977	100,00	
- comité social	7,008	7,008	100,00	
- aides aux offices d'HLM et OPAC communautaires	40,000	38,425	96,06	
- stade de Gerland	14,000	14,000	100,00	
- Agence d'urbanisme	39,986	35,686	89,25	
- ENS	5,750	5,750	100,00	
- contribution eaux pluviales	116,087	116,087	100,00	
- galeries drainantes et ruisseaux	18,604	14,220	76,44	
Logistique et bâtiments	143,913	137,035	95,22	2,123
dont :				
- informatique	37,476	36,083	96,28	1,181
- centre d'échanges de Lyon-Perrache	18,488	16,370	88,54	0,776
- entretien hôtel de Communauté	8,857	8,772	99,04	0,018
- entretien autres bâtiments	16,915	16,776	99,18	
- consommation d'eau, gaz et électricité	10,488	10,342	98,61	
- télécommunication	7,806	6,572	84,19	
- administration générale	28,345	27,483	96,96	0,043
- subventions	0,923	0,923	100,00	
Propreté	493,390	471,238	95,51	13,418
dont :				
- incinération	123,977	121,610	98,09	2,284
- enlèvement des ordures ménagères	97,793	97,682	99,89	3,714
- délestage	19,676	15,929	80,96	3,739
- collecte sélective	13,673	11,748	85,92	
- déchetteries et recyclage	42,870	39,082	91,16	
- nettoyage	94,021	91,167	96,96	
- nettoyage des marchés forains	25,434	25,137	98,83	
- déneigement des voies	13,017	11,312	86,90	0,681
. location de matériel et véhicules	11,210	10,189	90,89	
. véhicules	14,000	11,983	85,59	1,894
. carburants	12,915	12,323	95,2	
. personnel intérimaire	6,263	5,667	90,48%	0,461
Incendie et secours	64,017	61,273	95,71	
dont :				
- habillement	6,207	6,184	99,63	
- vacations SPV	9,212	9,171	99,55	
- tickets modérateurs	1,806	1,565	86,66	
- fournitures VSAB et frais médicaux accidents du travail	1,463	1,424	97,33	
- maintenance des véhicules	7,662	7,215	94,17	
- entretien et nettoyage des bâtiments	18,210	17,892	98,25	
- fluides	11,406	10,878	95,37	

Voirie et mission commune	286,698	276,070	96,29	2,141
dont :				
- entretien de la voirie	80,551	79,555	98,76	0,108
- réfection de tranchées	52,885	52,021	98,37	
- fournitures de voirie	22,442	21,767	97,00	
- nettoyage du mobilier urbain	3,500	3,185	91,00	0,315
- signalisation lumineuse	31,009	28,173	90,85	1,066
- ouvrages d'art	2,853	2,602	91,20	0,443
- entretien des plantations	17,780	17,698	99,54	
- maintenance des véhicules	1,964	1,934	98,47	
- études et honoraires	9,071	8,448	93,13	
- programme mixte de voirie	37,868	37,868	100,00	
- rénovation du tunnel sous Fourvière	4,700	4,440	94,47	
- échangeur de l'Europe autoroute A 45	1,364	1,364	100,00	
- réfection des ouvrages métalliques SNCF	5,500	5,500	100,00	
- réseau mutualisé de télécommunication	2,841	1,991	70,08	
Développement urbain	327,365	265,201	81,01	51,394
dont :				
- OPAH	24,311	13,294	54,68	3,745
- surcoût foncier et habitat adapté	26,861	13,095	48,75	12,597
- développement social urbain	35,418	18,143	51,23	17,871
- observatoires de logements	4,296	3,527	82,10	0,769
- écologie	11,902	8,394	70,53	3,236
- études Lyon-Confluence	13,964	10,695	76,59	3,269
- déplacements urbains	18,433	17,180	93,20	1,252
- projet tramway	2,662	2,437	91,55	0,073
- déficits de ZAC	155,559	154,834	99,53	1,733
Mission grands projets	39,780	30,182	75,87	1,062
dont				
- participations TNP	17,920	12,517	69,85	0,027
- participations TOP	2,600	0,238	9,15	
- régie du périphérique nord	18,860	17,106	90,70	1,035
Affaires économiques et internationales	23,563	16,717	70,95	3,669
dont :				
- études et prestations diverses	7,430	3,521	47,39	3,339
- subventions	16,133	13,196	81,80	0,300
Action foncière	34,411	33,328	96,85	0,184
dont :				
- taxes foncières	13,913	13,882	99,78	
- entretien des bâtiments et charges de copropriété	3,920	3,449	88	
- loyers et charges des immeubles et terrains	9,095	8,986	98,80	
sous-total des mouvements réels	3 541,756	3 325,263	93,89	111,144

Mouvements d'ordre	796,506	677,106	85,01	
- intérêts courus non échus 1999	97,149	96,626	99,46	
- dotations pour charges à étaler, risques et charges et amortissements	514,595	506,417	98,41	
- mouvements d'ordre cessions foncières	74,464	74,063	99,46	
- virement à l'investissement	110,298			
total dépenses de fonctionnement	4 338,262	4 002,369	92,26	111,144

2 - Les recettes -

Les recettes réelles de fonctionnement ont atteint 4 087,733 MF en 1998, soit une augmentation de 253,346 MF par rapport à l'exercice précédent (+ 6,609 %).

- Secrétariat général (2,075 MF) -

Les recettes du réseau des villes ont représenté 0,925 MF correspondant aux participations des villes de Chambéry, de Grenoble et de la Région Rhône Alpes.

Les publicités parues dans le BOC ont rapporté 0,442 MF. Les remboursements des assurances et autres redevables ont fortement augmenté : 0,586 MF en 1998 contre 0,350 MF en 1997.

- Communication (3,159 MF) -

Il s'agit des recettes attribuées par l'Etat au titre des actions menées sur la campagne de collecte sélective des ordures ménagères .

- Ressources Humaines (14,899 MF) -

L'augmentation de 3,069 MF par rapport à l'année précédente correspond au remboursement du fonds de compensation du supplément familial de traitement (7,548 MF, soit +1,354 MF) et à la prise en charge d'une partie des rémunérations des emplois d'insertion par l'Etat : 6,557 MF perçus en 1998 pour 3,873 MF en 1997.

- Finances et contrôle de gestion (3 718,120 MF) -

Le produit de la fiscalité directe a été de 2 438,199 MF (+ 3,44 %) se composant comme suit :

- la taxe d'habitation : 530,483 MF,
- la taxe sur le foncier bâti : 523,847 MF,
- la taxe sur le foncier non bâti : 3,365 MF,
- la taxe professionnelle : 1 380,502 MF.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères s'établit à 432,098 MF en progression de 2,86 %.

Une augmentation de 1,08 % est également enregistrée sur les dotations de l'Etat. 226,408 MF ont été encaissés au titre des compensations fiscales sur les exonérations accordées en matière de taxe professionnelle, de taxe d'habitation ou de taxes foncières.

La dotation globale de fonctionnement est constituée de trois éléments : la dotation de base : 84,890 MF attribués à la Communauté en 1998 pour 85,692 MF en 1997, la dotation de péréquation : 395,423 MF pour 402,083 MF en 1997, la dotation de progression minimale qui, avec un montant de 68,830 MF, assure l'augmentation de ressources de 5 MF sur la DGF.

La redevance d'occupation du domaine public par EDF représente 16,125 MF, celle des commerçants pour le centre commercial de la Part-Dieu, 18,242 MF (+ 4,916 MF).

Enfin, la réduction de la participation de la Communauté au capital de la société SEMIFAL a entraîné une recette de 10,2 MF.

- Logistique et bâtiments (18,374 MF) -

Pour 14,536 MF, il s'agit du remboursement d'une partie des charges du centre de Lyon-Perrache par la ville de Lyon, le SYTRAL et la société Lyon Parc Auto. Par ailleurs, les loyers des commerçants du centre d'échanges de Lyon-Perrache ont représenté 1,914 MF.

- Propreté (61,526 MF) -

Les ventes de chaleur et de vapeur à la société PRODITH et au laboratoire Aguetant se sont élevées à 18,507 MF. L'usine d'incinération a également produit de l'électricité cédée à EDF pour 8,130 F.

La redevance pour incinération des ordures ménagères a atteint 20,162 MF, soit 4,703 MF de plus qu'en 1997. La société Eco-Emballage a versé à la communauté urbaine de Lyon 7,092 MF dans le cadre de la collecte sélective.

Enfin les ventes de véhicules réformés du parc automobile communautaire ont rapporté 0,883 MF.

- Incendie et secours (4,845 MF) -

A lui seul le centre de formation des sapeurs-pompiers assure la moitié des recettes du service incendie et secours (2,676 MF). Pour mémoire, en 1997 le recouvrement des frais d'enseignement avait atteint 4,021 MF.

0,781 MF a été facturé aux usagers et 0,219 MF aux communes extérieures au périmètre de la Communauté qui ont reçu l'aide des sapeurs-pompiers communautaires.

Les actions de prévention organisées dans les quartiers en difficultés ont été soutenues par l'Etat à hauteur de 0,207 MF.

Les cessions des véhicules réformés ont représenté 0,466 MF.

- Voirie (67,163 MF) -

Les réfections de tranchées pour le compte de tiers, notamment EDF, GDF, CGE, ont été facturées 54,231 MF, les autres travaux, 5,52 MF. Pour le réseau mutualisé de télécommunication, la société France Télécom a versé une redevance de 2,200 MF.

Les subventions de l'Etat pour les travaux d'éclairage public réalisés boulevard Laurent Bonnevey ont représenté 1,9 MF.

- Département développement urbain (40,514 MF) -

Parmi les subventions reçues, on distingue :

- les participations aux observatoires du logement mis en place par la Communauté (2,019 MF),
- les participations aux opérations programmées de l'habitat (0,945 MF),
- les participations au développement social urbain (5,360 MF),
- les participations des aménageurs reçues dans le cadre des bilans de ZAC ont représenté 23,954 MF dont 10 MF pour la ZAC "du Tonkin 2" à Villeurbanne,
- une subvention de 0,864 MF a été accordée par la Communauté européenne pour soutenir l'action de la Communauté urbaine en matière d'écologie urbaine.

Les prestations en matière de gestion des permis de construire réalisées pour le compte de la ville de Lyon ont été remboursées 4,271 MF.

- Action foncière (86,815 MF) -

Les cessions d'immeubles et de terrains ont représenté 59,162 MF. Pour mémoire, les opérations de ventes immobilières s'étaient élevées à 20,701 MF en 1997.

Les loyers des immeubles ont rapporté 23,003 MF.

- Mission grands projets (70,243 MF) -

4,398 MF ont été attribués par le département du Rhône pour les échangeurs du tronçon nord du périphérique.

Les recettes de péage du tronçon nord du périphérique géré en régie directe à partir du 2° trimestre 1998 se sont élevées à 64,196 MF.

- Les mouvements d'ordre (284,616 MF) -

Ils sont constitués par les charges à étaler (247,857 MF) et l'amortissement des subventions reçues (23,21 MF). Les moins-values enregistrées sur les cessions d'immobilisations représentent 13,550 MF.

Compte administratif 1998 - budget principal - recettes de fonctionnement par direction - tableau n° 3 -

Directions	Prévu en MF	Réalisé en MF	Taux de réalisation (en %)	Reporté en MF
Secrétariat général	0,702	2,075	295,58	
- réseau de villes		0,925		
- coopération décentralisée	0,150			
- assemblée communautaire	0,467	0,563	120,56	
- service juridique	0,085	0,587	690,59	
Communication	2,967	3,159	106,47	
- subvention collecte sélective	2,967	3,159	106,47	
Ressources humaines	15,580	14,899	95,63	
dont :				
- fonds de compensation du supplément familial de traitement	4,950	7,548	152,48	
- participation de l'état aux contrats emplois solidarité et emplois ville	8,400	6,557	78,06	
- remboursement du capital décès par l'UAP	1,500	0,428	28,53	

Finances et contrôle de gestion	3 641,464	3 718,120	102,11	
dont :				
- fiscalité directe locale	2 394,385	2 438,199	101,83	
- taxe d'enlèvement des ordures ménagères	430,104	432,098	100,46	
- compensations fiscales	205,100	226,408	110,39	
- dotation globale de fonctionnement	547,870	549,143	100,23	
- redevance EDF	17,000	16,125	94,85	
- redevances parcs de stationnement centre commercial Part-Dieu	12,366	18,242	147,52	
- reversement des BA pour charges de structure	3,950	5,246	132,81	
- réduction du capital de la SEMIFAL	10,000	10,200	102,00	
Logistique et bâtiments	18,532	18,374	99,15	
dont :				
- centre d'échanges de Lyon-Perrache	17,110	16,833	98,38	
- concessions cimetières	0,900	0,998	110,89	
Propreté	49,865	61,526	123,39	
dont :				
- vente de chaleur et vapeur	18,110	18,507	102,19	
- vente d'électricité	10,990	8,130	73,98	
- redevance des déchetteries	1,356	1,587	117,04	
- redevance pour incinération des ordures ménagères	10,000	20,162	201,62	
- collecte sélective	7,559	7,092	93,82	
- produit des cessions de véhicules	0,200	0,883	441,50	
Incendie et secours	6,303	4,845	76,87	
dont :				
- centre de formation	3,000	2,676	89,20	
- remboursement de sinistres	1,897	0,437	23,04	
- rétributions de services	0,446	0,781	175,11	
- interventions hors communauté	0,760	0,219	28,82	
- subvention de l'Etat action quartiers difficiles	0,200	0,207	103,50	
- produit des cessions		0,466		
Voirie et mission commune	58,621	67,163	114,57	
dont :				
- réfections de tranchées et facturation d'autres travaux	53,000	59,751	112,74	
- subvention de l'Etat - Boulevard Laurent Bonnevey	1,900	1,900	100,00	
- redevance France Télécom pour RMT	2,200	2,200	100,00	
- remboursements des Cies d'assurances	0,620	1,836	296,13	

Développement urbain	47,704	40,514	84,93	
dont :				
- participations observatoires du logement social	2,476	2,019	81,54	
- participations aux OPAH	1,590	0,945		
- participations développement social urbain	6,138	5,360	87,32	
- prestations DUA - ville de Lyon	4,200	4,271	101,69	
- redevances d'occupation du domaine public	2,959	2,002		
- participations d'équilibre aux bilans de ZAC	24,179	23,954	99,07	
- écologie urbaine	0,864	0,864		
Action foncière	81,474	86,815	106,56	
dont :				
- location des immeubles	18,913	23,003	121,63	
- produits des cessions d'immobilisations	61,441	59,162	96,29	
Mission grands projets	21,751	70,243	322,94	
dont tronçon nord du périphérique :				
- participations construction échangeurs	8,630	4,398	50,96	
- participations déviations réseaux	1,290	0,000	0,00	
- recettes de péage du tronçon nord du périphérique	11,646	64,196	551,23	
sous-total des mouvements réels	3 944,963	4 087,733	103,62	
Mouvements d'ordre	284,877	284,616	99,91	
amortissement des subventions reçues	23,210	23,210	100,00	
charges à étaler	248,117	247,857	99,90	
moins-values enregistrées sur les cessions d'immobilisation	13,550	13,550	100,00	
total recettes de fonctionnement	4 229,840	4 372,349	103,37	

SECTION D'INVESTISSEMENT

1 - Les dépenses -

Le compte administratif 1998 constate une réalisation budgétaire globale de 3,698 MF.

Les écritures d'ordre ressortent à 430,58 MF. Elles sont majoritairement reprises dans la rubrique des mouvements financiers.

Le report des prévisions d'investissement est de 333,57 MF, ce qui correspond à 7,95 % de la prévision totale (4,196 MF). Ces restes à réaliser concernent essentiellement les postes opérationnels et notamment les déplacements urbains (126,55 MF), le développement économique (66,28 MF), la maintenance et le renouvellement (55,74 MF).

Les dépenses opérationnelles s'élèvent à 2 516 MF. Elles sont réalisées à hauteur de 84 % des crédits ouverts (2 980 MF). Les événements marquants de l'exécution comptable 1998 ont été le versement d'un premier acompte pour le rachat du tronçon nord du périphérique (1 000 MF), les travaux du deuxième tube du TNP (338 MF), la poursuite de la construction de l'Ecole nationale supérieure à Lyon 7° (122 MF).

Les engagements financiers que représentent l'analyse des projets (compte 20), l'acquisition de biens meubles et immeubles (compte 21), la réalisation de travaux (compte 23) ressortent à 1 297 MF. Une part significative du budget communautaire finance également des ouvrages pour diverses collectivités ou établissements publics (194,66 MF). Ceux-ci sont partenaires de la Communauté urbaine essentiellement pour l'aménagement des quartiers où s'applique une opération de développement social urbain (DSU), des espaces publics, des opérations d'urbanisme et de déplacements urbains, le chantier de l'ENS.

164 MF sont annulés à la clôture budgétaire, soit 3,91 % des crédits globaux ouverts.

La présentation du compte administratif qui suit, est proposée par domaines d'intervention définis dans le plan de mandat.

- Le développement économique et l'emploi (144,28 MF) -

- les offres de sites -

Diverses actions ont été menées dans le quartier de Gerland à Lyon 7° (28,79 MF). Il s'agit de poursuivre les interventions qui renforcent la spécificité économique de ce pôle. L'acquisition de plusieurs tènements (19,50 MF) a fait notamment l'objet d'échanges de parcelles avec la ville de Lyon pour l'accueil de l'université scientifique Lyon I prévu par le schéma universitaire 2000 (18,51 MF). L'aménagement des chaussées du parc de stationnement Seutet a mobilisé 4,15 MF. Des travaux spécifiques de voirie pour la Coupe du monde de football ont également été réalisés dans l'année (2,17 MF).

La création du boulevard scientifique à Lyon 7° pour améliorer la desserte du site de Gerland est l'autre axe important retenu pour le développement du quartier. L'ensemble des frais relatifs à l'élaboration d'un plan de circulation, les études de faisabilité du projet et du carrefour Tony Garnier, la maîtrise d'oeuvre représentent une dépense de 3,30 MF.

Le pilotage de la première tranche du parc de Gerland confié par la ville de Lyon mobilise 9,23 MF. La Communauté urbaine a encore acquis, pour l'opération, des terrains situés allée Pierre de Coubertin et rue Jean Pierre Chevrot (4,94 MF). Ils seront remis gratuitement avec d'autres parcelles déjà achetées, à la Ville, au titre de la participation communautaire au projet.

En 1998, la démolition de l'autopont Vivier Merle enjambant l'avenue Félix Faure et le réaménagement des voies de circulation du boulevard s'inscrivent dans le projet de la requalification du quartier de la Part-Dieu à Lyon 3° (6,55 MF). Des interventions sont également effectuées sur les trémies routières, les passerelles, les escaliers et les stations de taxis autour du centre commercial et de la gare pour la rénovation urbaine décidée dans ce secteur (4,22 MF).

Ce sont les acquisitions foncières et les démolitions qui démarrent à hauteur de 6,96 MF sur le site du Confluent à Lyon 2°.

Pour le pôle de développement Techlid, la Communauté a également mobilisé 4,50 MF pour la construction du giratoire du Paisy à Limonest.

- les opérations d'urbanisme à dominante économique -

La Communauté est intervenue à Saint Priest pour le plan d'aménagement d'ensemble (PAE) Mi-Plaine (14,41 MF) et à Mions pour la requalification de la rue Colières qui figure dans le périmètre du pôle de développement économique (9,22 MF).

- les requalifications de zones industrielles et les reconquêtes de friches -

L'acquisition de parcelles rue Jean Jaurès et rue Dubois-Crancé à Oullins (7,90 MF), au sud du quartier de la Saulaie, renforce la maîtrise foncière du site pour la réalisation des opérations de voirie qui concourent au désenclavement de ce secteur et à l'implantation des laboratoires décentralisés de l'Etat (douanes et concurrence, consommation et répression des fraudes). Parallèlement, des études sont menées pour la définition des infrastructures primaires, architecturales et paysagères (0,42 MF).

D'autres opérations de requalification de zones industrielles sont réalisées sur l'agglomération : à Caluire et Cuire pour la zone Périca (4,20 MF), Chassieu (1,16 MF), Corbas (0,72 MF), Neuville sur Saône et

Genay (0,47 MF), Craponne (0,26 MF). Des projets non individualisés sont aussi à l'étude. Ils font également l'objet d'acquisitions foncières. Pour ces nouveaux sites, 2,68 MF ont été dépensés en 1998.

- Les grands équipements d'agglomération (137,25 MF) -

122,88 MF sont consacrés à la construction, à Lyon 7°, de l'ENS, une des actions phares du plan de mandat. Ce montant comprend l'intégration de terrains acquis dans le patrimoine communautaire pour 17 MF et concernés par ce chantier. Un titre de recette lié à cette écriture est également émis pour le même montant. Des études sont lancées pour le projet Voix-Données-Images-Multimédia (0,69 MF). Les participations du Conseil régional, du département du Rhône et de la ville de Lyon ont été globalement encaissées à hauteur de 96 MF.

La Communauté qui définit des stratégies d'aménagement sur son territoire, souhaite être un acteur attentif dans le développement de la communication électronique. La mise en oeuvre d'un réseau métropolitain de télécommunication (RMT) doit permettre la coordination des différentes interventions dans ce domaine. En 1998, notre collectivité a signé une convention avec le Syndicat mixte pour les transports du Rhône et de l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) pour la mise à disposition et la gestion des câbles de fibres optiques du métro lyonnais. La contrepartie financière représente un investissement de 13,88 MF.

Par ailleurs, sous cette rubrique, on comptabilise les études de faisabilité qui sont engagées pour le transfert du marché d'intérêt national à Corbas (0,49 MF).

- Les déplacements urbains (1 740,32 MF) -

- le tronçon nord du périphérique -

Comme indiqué précédemment, les écritures enregistrées dans ce domaine constatent le versement d'un premier acompte d'un milliard de francs pour le rachat du TNP. Hormis cette dépense, les investissements pour l'ouvrage constituent une part importante de l'effort communautaire (413 MF). Les postes significatifs restent la réalisation de travaux sur les échangeurs notamment à Pierre Baizet à Lyon 9° et à Croix Luizet à Villeurbanne (65,25 MF) ; la construction du deuxième tube dont la mise en service est prévue au printemps 1999 (338 MF).

- la voirie individualisée -

70 MF sont mobilisés pour des opérations significatives de requalifications de voiries. Les dépenses les plus importantes sont engagées pour poursuivre des projets pluriannuels. On peut citer les travaux de terrassement du collecteur du boulevard urbain "est" de Saint Priest (11,23 MF) et l'achèvement du tronçon de Vénissieux (4,79 MF), la fin de l'aménagement de la place de Francfort à Lyon 3° (7,58 MF), le contournement ouest de Saint Genis Laval (3,96 MF), le déplacement des câbles à haute tension du tunnel sous Fourvière à Lyon 5° (2,77 MF).

Les travaux de la voie nouvelle de la Glaire à Décines Charpieu desservant le parc de Miribel-Jonage se sont aussi achevés au cours de l'année (1,24 MF).

De nouveaux projets démarrent. Il s'agit de la requalification de la route de Vienne à Lyon 8° (2,32 MF) et du centre bourg à Albigny sur Saône (2,40 MF).

Certaines opérations se décalent sur 1999. C'est la raison pour laquelle 30 MF sont reportés en clôture d'exercice budgétaire.

A Villeurbanne, les travaux des boulevards Stalingrad et Laurent Bonnevey, le désenclavement de la Feyssine et, à Lyon 9°, la construction de la nouvelle voie Bourgogne-place de Paris sont les actions essentielles menées en 1998, au titre des requalifications des voies urbaines (10,96 MF).

- les actions de proximité -

C'est d'abord la mise en oeuvre du programme de voirie de proximité défini avec les Communes. 159 MF sont mandatés à ce titre. S'ajoutent des actions ciblées pour l'amélioration de la qualité de vie dans les sites urbains. Il s'agit :

- des plantations arboricoles en alignement des voiries communautaires (6,28 MF),
- de la sécurisation des routes nationales (1,13 MF) et des voies aux abords des groupes scolaires (3,61 MF),
- des aménagements destinés à faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite (1,56 MF),
- de la construction de pistes cyclables et la définition d'un schéma directeur vélo (8,54 MF) : plusieurs tronçons sont en cours d'étude ou de réalisation ; à Lyon tout d'abord cours Albert Thomas et Gambetta et rue de Bellecombe, rue Maurice Flandin dans le 3^e arrondissement, route de Vienne, rue Chevreul à Lyon 7^e, le tronçon Gerland-Miribel ; dans les communes de Vénissieux pour la liaison du quartier des Minguettes et de la gare ; à Fontaines sur Saône, la voie ferrée des Dombes et à Sathonay Camp, le boulevard des Oiseaux.
- *les transports en commun* -

La définition et l'analyse des interventions nécessaires à une bonne intégration du tramway dans les espaces situés le long du tracé (pont Galliéni, avenue Berthelot, boulevard Vivier Merle à Lyon), la réalisation de petits aménagements de voirie (PAV) pour le compte du SYTRAL induits par ce projet, et les frais de maîtrise d'oeuvre sont assurés dès 1998 (8,04 MF).

Les travaux de la trémie et du boulevard Vivier Merle à Lyon 3^e liés au tramway sont lancés. Ils représentent une dépense pour l'exercice de 4,44 MF.

Plus généralement, l'amélioration de voiries identifiées avec le SYTRAL fait l'objet d'interventions au titre du PAV 1998 (16,39 MF). Le site propre de transports en commun de l'axe T1 à Vaulx en Velin est la principale infrastructure réalisée dans l'année, pour le réseau intermédiaire (8,52 MF). Notre partenaire apporte son concours financier respectivement pour 2,45 MF et 5,69 MF sur ces investissements.

- *la gestion du trafic* -

La création de nouveaux carrefours et la remise à niveau des installations de signalisation lumineuse constituent la principale dépense de cette rubrique (27,67 MF). Des interventions sont également effectuées pour améliorer, sur l'agglomération, la signalétique des stations de taxis (3,084 MF).

- *le tronçon ouest du périphérique* -

La Communauté a versé au département du Rhône une avance remboursable de 1,29 MF au titre des acquisitions foncières constituées au cours du deuxième trimestre 1997.

- *l'exploitation du tronçon nord du périphérique* -

En section d'investissement, les dépenses engagées pour l'exploitation du TNP, soit 1,28 MF ont pour objectif :

- l'adaptation ou l'évolution des logiciels informatiques, l'extension des matériels (imprimantes...),
- la programmation de travaux pour la mise en sécurité des accès et l'amélioration de la signalétique,
- l'achat de divers matériels techniques.

- **L'habitat et la politique de la ville (69 MF)** -

Les dépenses qui relèvent de ce domaine retracent les interventions en maîtrise d'ouvrage de la Communauté urbaine dans les quartiers DSU. Les équipements sont soit communautaires (48 MF), soit réalisés pour le compte des autres acteurs des projets (communes, OPAC du Grand Lyon, bailleurs sociaux : 21 MF).

Dix-neuf opérations individualisées ont été poursuivies ou engagées dans l'exercice. Certaines sont significatives par leur montant. Il s'agit notamment :

- du DSU ville nouvelle à Rillieux la Pape (21,34 MF) : principalement pour la requalification des espaces extérieurs des secteurs Ronsard et de la Velette, la clôture du mandat Michelet, le réaménagement de l'avenue de l'Europe (4,39 MF),
- le DSU à Vaulx en Velin (11,09 MF) : pour les équipements qui sont réalisés dans les quartiers de la Thibaude, des Grolières et de la Grappinière,

- à Bron, le DSU du Terrailon (9,46 MF) qui comprend le traitement du square Laurent Bonnevey pour 6,36 MF et le DSU Parilly (8,58 MF),
- à Villeurbanne, le DSU du quartier Bel Air-les Brosses (3,27 MF).

De nouvelles opérations sont lancées comme dans le quartier Champlong à Saint Genis Laval, le DSU Alpes Bellevue à Saint Priest, celui du quartier Langlet Santy à Lyon 8°.

- L'urbanisme (39,65 MF) -

67,6 % des crédits ouverts sont mandatés à la fin de l'exercice 1998, soit 39,65 MF. Pour évaluer l'action de la Communauté dans ce domaine, il est indispensable de prendre en compte le montant des participations aux bilans des zones d'aménagement concerté (ZAC) qui est imputé en section de fonctionnement pour 133,9 MF.

- les PAE -

L'aménagement des rues Antoine Charial et Gabillot à Lyon 3° assuré pour 5,19 MF figure au programme des équipements publics du PAE Vilette Paul Bert. Une dépense de 2,95 MF consacrée aux traitements des chemins des Prolières à Fontaines Saint Martin et du Favret à Cailloux sur Fontaines est également réalisée au titre du PAE Vallon des Vosges.

- les ZAC -

En section d'investissement, ce sont les études de faisabilité des projets, les travaux et les acquisitions foncières, parfois les ouvrages pour le compte des communes qui sont budgétés. L'importance des projets d'urbanisme pilotés par la Communauté urbaine doit être évaluée en fonction des crédits également consommés en section de fonctionnement.

Par ailleurs, le montant qui résulte du compte administratif, soit 17,58 MF, doit être ramené à 8,99 MF pour déterminer le montant réel des investissements 1998. En effet, à la suite de la délibération du conseil de communauté du 28 septembre 1998, qui réduit le périmètre de la ZAC Thiers à Lyon 6° et modifie le programme des équipements publics, une annulation des participations reçues des constructeurs a été effectuée, en dépenses, pour un montant de 8,59 MF.

6,09 MF ont été réservés aux travaux primaires et à l'achat de tènements fonciers pour les ZAC conventionnées. Par ailleurs, une opération nouvelle est lancée : la ZAC "Mozart" à Saint Priest.

- la centralité et l'urbanisme commercial -

En marge des projets déjà engagés pour la revitalisation des centres et les schémas d'urbanisme commercial (SDUC), de nouvelles opérations démarrent en 1998 et constituent des sites identifiés et individualisés dans les interventions communautaires :

- les SDUC de Décines Charpieu centre, Tassin la Demi Lune, Rillieux la Pape les Verchères,
- les centres de Francheville, Genay, Limonest, Montanay ; à Lyon 1er, le schéma de déplacements urbains des pentes de la Croix-Rousse, la requalification de la Grande Côte,

- les terrains d'urbanisme -

Une écriture de 0,84 MF enregistre la régularisation des acquisitions foncières rues Dugas Montbel et Smith à Lyon 2°, effectuées dans le cadre du mandat foncier attribué à la SERL en 1980, pour le réaménagement du quartier sud de Perrache. Dans la perspective d'une restructuration du pôle multimodal de Perrache, la Communauté projette la réalisation d'un parc de stationnement dans ce secteur.

- les avant-projets d'urbanisme -

L'achat de terrains dans le périmètre défini pour l'aménagement du quartier sud de la Doua à Villeurbanne (1,24 MF) et l'étude des autres avant projets tels que Terre des Lièvres à Caluire et Cuire ; rue Mouton Duvernet à Lyon 3° (0,235 MF) sont les réalisations de l'année 1998.

- L'aménagement des espaces publics (28,44 MF) -

L'investissement communautaire a doublé par rapport à 1997 (13,9 MF) grâce à un crédit ouvert plus important (43,54 MF contre 26,33 MF) et un taux de consommation en progression (65,32 % sur l'exercice 1998).

Ce montant englobe des travaux effectués pour le compte des communes, soit 7,49 MF. Ils sont partiellement couverts par le versement de participations des villes intéressées par ces opérations (4,15 MF).

L'aménagement du parc des Hauteurs à Lyon 5° continue de mobiliser une part des crédits réservés à ce domaine. Ce sont les dépenses pour la requalification de l'esplanade de Fourvière, liaison entre le chemin du Viaduc et les jardins du Rosaire qui figurent au compte administratif pour 3,39 MF.

En 1998, s'ouvrent de nouveaux chantiers dans l'agglomération : les travaux démarrent à Marcy l'Etoile pour le terrain d'aventures (3,61 MF), à Dardilly place de l'Eglise (1,97 MF), à Saint Genis Laval places Jaboulay et Joffre (5,92 MF), à Saint Fons places Roger Salengro et des quatre chemins (5,42 MF), à Pierre Bénite place Jean Jaurès (0,83 MF).

Les phases étude et avant-projet sont engagées pour des nouvelles opérations. On peut citer, notamment, celles concernant le traitement du mail autour de l'avenue Franklin Roosevelt à Bron intégrant l'arrivée du tramway (1,58 MF) ou l'espace Dauphiné à Lyon 3° (0,77 MF).

1,52 MF sont consacrés aux aménagements fluviaux. Ce sont essentiellement le traitement de la pointe du Confluent à Lyon 2° pour l'accueil du public, la construction des haltes fluviales de Fontaines sur Saône et Curis au Mont d'Or, la requalification du quai Tilsitt à Lyon 2°.

- L'investissement foncier (141 MF) -

La Communauté procède aux rachats des terrains, portés par la SEMIFAL, dans le quartier de l'Industrie à Lyon 9° et à Saint Priest lieu-dit "Champ du Pont" hors du périmètre des opérations d'urbanisme du secteur (79,05 MF).

Elle constitue d'autres réserves foncières pour les futurs projets communautaires (31,07 MF). Elle achète des biens pour le compte des communes (18,43 MF) et encaisse leurs avances (18,39 MF). Elle cède en paiement échelonné des tènements immobiliers ; la créance qui en résulte s'élève à 12,58 MF.

- L'écologie urbaine (15,74 MF) -

Le budget investissement est réservé aux dépenses pour la propreté. Elles sont destinées à :

- la modernisation des installations de l'usine sud des ordures ménagères de Lyon 7° et son gros entretien (7,18 MF),
- la mise en conformité du centre d'enfouissement technique de Genas (4,09 MF) et la construction d'une déchetterie rue Mendès France à Vaulx en Velin (2,7 MF),
- l'achat de conteneurs nécessaires à la poursuite du programme d'extension de la collecte sélective (0,92 MF).

- L'incendie et secours (12,75 MF) -

Avant la remise patrimoniale des bâtiments et des casernes au nouvel établissement public d'incendie et de secours du Rhône, la Communauté urbaine a maintenu son programme :

- de travaux de construction ou d'extension des locaux (5,47 MF) notamment à Tassin la Demi Lune, Pierre Bénite, Saint Priest ou Feyzin et d'acquisition de terrains rue Courteline à Villeurbanne (2,90 MF) et à Marcy l'Etoile, route de Saint Bel (0,35 MF) pour la réalisation de futurs centres d'intervention,
- d'achat de matériels techniques pour son réseau de communication (3,03 MF),
- de remplacement des bornes incendie vétustes sur le territoire communautaire (1 MF).

- La maintenance et le renouvellement (187,75 MF) -

En consommation de crédits, il s'agit du deuxième poste de dépenses après les déplacements urbains. Un effort particulier est réalisé pour maintenir, mettre en conformité, sécuriser les immeubles communautaires du domaine public ou privé (cf. rubriques bâtiments et ouvrages d'art).

Les moyens mis à disposition des services pour assurer leurs missions (matériels, informatiques, véhicules) constituent les autres dépenses de cette rubrique.

- les bâtiments -

La rénovation des installations électriques de l'hôtel de Communauté va mobiliser l'essentiel des crédits ouverts pour la maintenance du bâtiment (3,35 MF). Le transfert de certains services dans les immeubles M+M et au 203, rue Garibaldi à Lyon 3° impose la réalisation d'aménagements pour l'installation des bureaux (2,91 MF).

La réorganisation des services communautaires est également à l'origine d'une acquisition nouvelle de surfaces au premier étage du Clip à Lyon 3° et de places de stationnement. Sur le prix de vente fixé, soit 9,5 MF, 6,65 MF ont été versés en 1998 à la société HDI.

Des travaux neufs sont entrepris dans les locaux et dépôts des services urbains (25,72 MF). On retiendra du programme effectué en 1998 :

- sur les bâtiments incendie (7,5 MF) : le ravalement de l'immeuble de l'état major à Lyon 3°, l'aménagement d'un service opérations dans ces locaux et la réalisation d'une salle de réunion au centre d'intervention de la première compagnie rue Pierre Corneille à Lyon 3° sont les principales dépenses pour l'année,
- sur les dépôts de la propreté (10,53 MF) : 4,30 MF ont financé le réaménagement du centre de viabilité hivernale de PEX5 à Pierre Bénite. Des acquisitions foncières sont assurées pour 3,98 MF en plus des travaux,
- sur les dépôts de la voirie (2,13 MF) : 1,25 MF supplémentaires ont également permis l'achat de locaux chemin de la Forestière à Ecully.

La Communauté urbaine engage également pour les propriétés du domaine privé des travaux de sécurité (4,43 MF). Elle prend en charge les frais de désamiantage et de démolitions des bâtiments (9,33 MF) et aménage les espaces libérés (3,21 MF).

Une partie des crédits d'investissement permet la poursuite des créations de clairières pour les cimetières communautaires de Bron (4,01 MF) et de Rillieux la Pape (2,21 MF). La TVA encaissée ou restant à récupérer sur les travaux déjà exécutés (1,50 MF) fait également l'objet d'écritures pour ordre en recette.

Une nouvelle tranche de travaux pour la réfection de la charpente de l'immeuble acheté quai Pierre Scize à Lyon 9° est effectuée pour 3,64 MF.

Dans cette rubrique, on notera enfin l'annulation d'une créance de 3,10 MF, émise en 1994 à l'encontre de la société Stam sud est, et non recouvrable, dans le cadre de la construction de la cité scolaire internationale à Lyon 7°.

- les moyens informatiques -

Un effort constant est assuré pour moderniser les installations de la Communauté urbaine : 43 MF sont consommés en 1998 (25 MF en 1997 ; 36,6 MF en 1996).

Des applications spécifiques sont développées en complément des projets fédéraux programmés chaque année (36,37 MF). Ce sont encore :

- l'ouverture du système informatique communautaire aux communes et la sécurisation du réseau (3,84 MF),
- le système de saisie des sols et sous-sols : le projet 5S (1,79 MF) pour la voirie,
- le développement du plan d'occupation des sols (0,99 MF) et des prestations d'orthophotographies (0,10 MF).

- les ouvrages d'art -

La Communauté urbaine assure la gestion et le gros entretien de dix huit ponts ou passerelles sur son territoire. Elle effectue le suivi et la maintenance des murs de soutènements, des tunnels et des parcs de stationnement afferlés.

7,5 MF ont été dépensés sur ce poste en 1998 pour des opérations de réfection dont certaines sont significatives par leur montant. Il s'agit de la rénovation de la passerelle Saint Georges à Lyon 5° (4,59 MF), de l'élargissement du pont chemin Jean Petit à Caluire et Cuire (0,85 MF), du traitement des trottoirs du pont Gallieni à Lyon 7° (0,56 MF), du pont Maréchal Juin à Lyon 5° (0,44 MF) et de la réfection du mur de soutènement route de Noailleux à Cailloux sur Fontaines (0,48 MF).

- le mobilier, le matériel et les véhicules -

Ce sont les moyens généraux des services communautaires (63,86 MF). 46,5 MF sont consacrés au renouvellement du parc automobile, c'est-à-dire les véhicules lourds et gros équipements pour les services de la voirie (0,47 MF), pour ceux de la propreté pour le nettoyage et le ramassage des ordures ménagères (22,96 MF), les véhicules d'intervention du service incendie et secours (12,99 MF) et enfin les véhicules légers destinés à l'ensemble des services communautaires (10,08 MF).

- Les mouvements financiers (1 181,95 MF) -

La dette en capital a été remboursée à hauteur de 353,8 MF. Il convient d'ajouter 230 MF d'emprunt soldé au titre du préfinancement du fond de compensation de la TVA.

Le reversement d'une part de cette taxe, récupérée sur les dépenses du TNP, au profit du département du Rhône, est effectué chaque année, sur la base du montant des subventions reçues de notre partenaire. Pour 1998, le produit restitué s'élève à 12,39 MF.

5,99 MF représentent le huitième des recettes perçues au titre de la taxe locale d'équipement (TLE) et les restitutions aux futurs constructeurs qui n'ont pas donné suite à leurs projets.

Les mandats de travaux de la Communauté concernent des chantiers importants du plan de mandat comme l'implantation de l'Ecole nationale supérieure à Lyon 7°, la réalisation du tramway et des espaces périphériques, le site de la Part-Dieu à Lyon 3° et également diverses ZAC et opérations de DSU et de voirie. L'ensemble des avances de trésorerie versées pendant l'année 1998 représente 73,78 MF. Elles font l'objet de régularisation sur des comptes d'immobilisations (comptes 21 et 23) pour un montant de 60,59 MF.

L'amortissement des subventions reçues du département du Rhône, pour la construction des ouvrages du tronçon nord du périphérique (TNP), est constaté à hauteur de 23,21 MF.

Parmi les écritures patrimoniales effectuées au cours de l'année, l'intégration des bâtiments et du matériel des abattoirs de Corbas a été constatée pour une valeur significative de 86,57 MF. Des écritures en recettes, pour le même montant, figurent aux comptes 102 100 dotation et 276 400 créances sur les particuliers.

L'intégration successive dans le patrimoine communautaire des tènements fonciers achetés par la SERL pour le TNP se poursuit. La dépense correspondante, soit 7,68 MF, comprend la rémunération du mandataire (4,81 MF).

L'enregistrement des vols, destructions ou cessions de véhicules légers des services urbains de la propreté et de la direction incendie et secours ainsi que les ventes foncières de l'exercice 1998 donne lieu à la constatation d'une différence négative sur la réalisation d'immobilisations de 19,99 MF. Une régularisation d'écriture, effectuée sur l'exercice 1997, est également enregistrée sur ce compte, ce qui explique l'écart de 447,4 MF avec le réalisé du compte 776 qui figure en recettes de fonctionnement .

Les frais d'études (compte 203 100) suivis de la réalisation d'un équipement communautaire font également l'objet de mouvements pour ordre, en dépenses comme en recettes, sur la section d'investissement. Cette année, 5,31 MF concernent les projets TNP, le plan de jalonnement, la réalisation de zones industrielles.

On notera aussi dans cette rubrique, l'affectation au déficit du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe d'une enveloppe de 11 MF.

Compte administratif 1998 - budget principal - tableau de dépenses d'investissement par domaine d'intervention - (tableau n° 4) -

Domaines	Prévu en MF	Réalisé en MF	Taux de réalisation (en %)	Reporté en MF
Développement économique et emploi	230,139	144,289	62,70	66,282
offres de sites	173,466	102,159	58,89	54,441
opérations d'urbanisme à dominante économique	29,776	23,628	79,35	5,632
actions économiques	0,217	0,216	99,97	0,00
requalifications ZI et reconquêtes des friches	26,680	18,286	68,54	6,208
Grands équipements d'agglomération	169,977	137,251	80,75	28,036
Déplacements urbains	1 928,211	1 740,318	90,26	126,552
tronçon nord du périphérique	1 468,405	1 413,086	96,23	26,412
voirie individualisée	117,950	70,155	59,48	29,638
actions de proximité	229,300	184,520	80,47	40,482
transports en commun	61,954	37,383	60,34	16,966
gestion du trafic	47,141	32,601	69,16	12,261
tronçon ouest du périphérique	1,288	1,288	100,00	0,00
exploitation du tronçon nord du périphérique	2,172	1,285	59,16	0,792
Habitat et politique de la ville	78,110	69,027	88,37	6,205
développement social urbain	78,110	69,027	88,37	6,205
Urbanisme	58,634	39,654	67,63	11,209
plan d'aménagement d'ensemble	13,552	9,323	68,79	1,863
ZAC travaux primaires	22,809	17,583	77,09	3,079
centralité et urbanisme commercial	18,328	10,433	56,93	5,138
terrains d'urbanisme	0,840	0,840	100,00	0,00
avant-projets d'urbanisme	3,105	1,475	47,51	1,129
Aménagement d'espaces publics	43,544	28,445	65,32	12,228
Investissement foncier	170,730	141,117	82,66	17,725
réserves foncières	121,267	110,116	90,80	6,905
autres investissements fonciers	49,463	31,000	62,67	10,820
Ecologie urbaine	24,888	15,743	63,26	8,094
propreté	24,888	15,743	63,26	8,094
Incendie et secours	14,506	12,753	87,91	0,00

Maintenance et renouvellement	261,972	187,748	71,67	55,744
bâtiments	101,544	73,262	72,15	22,284
informatique	71,093	43,104	60,63	16,257
ouvrages d'art	12,019	7,513	62,51	4,316
meubles et matériels	20,529	17,353	84,53	2,764
véhicules	56,786	46,517	81,92	10,122
sous-total dépenses opérationnelles	2 980,710	2 516,346	84,42	332,075
Mouvements financiers	1 215,367	1 181,954	97,25	1,492
TLE	6,950	5,993	86,23	0,492
FCTVA	12,407	12,392	99,88	
préfinancement FCTVA	230,000	230,000	100,00	
remboursement de la dette long terme	353,800	348,653	98,55	
avances aux mandataires	89,227	73,785	82,69	1,000
amortissement des subventions reçues pour le TNP	23,210	23,210	100,00	
charges à étaler	248,117	247,857	99,90	
ICNE	105,425	104,340	98,97	
intégrations patrimoniales et régul. écritures antérieures	124,433	122,767	98,66	
avance au budget annexe des opérations en régie directe	10,997	10,997	100,00	
sûreté budgétaire	8,790	0,00	0,00	
divers	2,011	1,960	97,49	
total dépenses d'investissement	4 196,077	3 698,300	88,14	333,567

2 - Les recettes -

Les crédits de recettes sont réalisés à hauteur de 3,739 MF à la clôture, ce qui correspond à 79,50 % des inscriptions globales (4,701 MF). Les écritures d'ordre s'élèvent à 1 199,73 MF.

Hors mouvements financiers, les recettes encaissées sont résiduelles : 239,6 MF soit 69,80 % de la prévision ouverte (342,98 MF). Elles financent 9,52 % des dépenses opérationnelles et se répartissent en :

- subventions reçues de l'Etat et de ses établissements publics (16,98 MF), de la région Rhône-Alpes (1,76 MF), du département du Rhône (20,93 MF), des Communes (6,27 MF), du SYTRAL (12,28 MF) et d'autres tiers (19 MF),
- participations encaissées pour financer les travaux pour le compte de tiers (125,28 MF),
- écritures foncières autres que celles identifiées en mouvements financiers et des régularisations de mandats sur des exercices antérieurs (30 MF),
- remboursement de créances liées à des opérations foncières ou de logement social et à la gestion de la TVA dans les cimetières communautaires (7,8 MF).

465,8 MF de prévision sont reportés en 1999 dont 390 MF en mouvements financiers pour le programme de la dette à long terme (350 MF) et la régularisation des avances aux mandataires (40 MF).

10,65 % des inscriptions de recettes sont annulées en fin d'année soit 500,5 MF. Ce chiffre comporte 322 MF de programme d'emprunt et 110,3 MF au titre du virement de la section de fonctionnement.

- Le développement économique et l'emploi (20,4 MF) -

Une recette de 4,36 MF constate la sortie du patrimoine communautaire de parcelles cédées ou échangées, pour leur valeur historique, rue et allée Pierre de Coubertin à Lyon 7° et acquises à l'origine dans le cadre du projet du parc de Gerland.

La participation des constructeurs au programme des équipements du PAE Mi-Plaine à Saint Priest génère un produit de 13,8 MF dont une partie correspond à des cessions de terrains qui trouvent leur contrepartie au compte 21, en dépenses d'investissement, pour 11,35 MF.

- Les grands équipements d'agglomération (114,53 MF) -

Les appels de fonds pour la construction de l'ENS à Lyon 7° ont concerné à hauteur de 38,57 MF la région Rhône-Alpes et le département du Rhône ; pour 19,28 MF la ville de Lyon. Un titre de 17,95 MF constate, comme en dépenses, la remise de tènements fonciers à l'Etat pour cette opération.

- Les déplacements urbains (42,6 MF) -

La participation du Conseil général pour la réalisation des ouvrages induits par le TNP (échangeurs, aménagement du Rhône, déviation des réseaux) s'élève à 19,5 MF pour l'année 1998.

Au titre des opérations de voirie individualisée, l'Etat finance à hauteur de 3,65 MF les travaux de requalification du boulevard Laurent Bonnevey à Villeurbanne.

Le chantier pour le réaménagement de la place de Francfort à Lyon 3° s'est achevé en 1998. La ville de Lyon a versé, pour ce qui concerne ses compétences sur cet ouvrage, éclairage public notamment, un concours financier de 1,55 MF.

La Communauté reçoit pour quelques opérations du programme de voirie de proximité des participations (3,51 MF) : par exemple de la ville de Saint Genis Laval pour le traitement du parc de stationnement de l'amicale laïque (1,45 MF) ou du Conseil général pour les aménagements effectués aux abords du collège d'Aubarède à Saint Genis Laval.

Le SYTRAL finance les actions engagées par la Communauté urbaine sur la voirie pour les transports en commun. La recette affectée à ces projets ressort à 11,66 MF. 5,69 MF sont exclusivement consacrés à financer les travaux du réseau intermédiaire : l'axe T1 à Vaulx en Velin (5,21 MF) et le site propre dans le centre de Saint Priest (0,48 MF). La recette prévue n'a pas été totalement réalisée pour ces deux dossiers : le solde de l'inscription est reporté pour 15,15 MF sur l'exercice 1999.

- Habitat et politique de la ville (21,79 MF) -

Les recettes pour les quartiers DSU ressortent à 20,8 MF ; 4,64 MF concernent le financement d'ouvrages réalisés pour le compte de tiers. L'Etat est un partenaire privilégié pour mener à bien les investissements nécessaires au développement de ces quartiers : il verse 12,4 MF pour ces opérations.

L'OPC d'HLM de Saint Priest a soldé (1 MF) le remboursement de l'avance de 5 MF que la Communauté lui avait consentie en 1988.

- L'urbanisme (1,58 MF) -

On notera simplement dans cette rubrique les produits issus des PAE à hauteur de 0,76 MF.

- L'aménagement des espaces publics (4,73 MF) -

Il s'agit essentiellement de versements provenant des communes qui ont confié à la Communauté urbaine la réalisation d'ouvrages relevant de leurs compétences dans le cadre de projets plus généraux de création ou de requalification de places (4,15 MF).

La région Rhône-Alpes a également financé pour 0,58 MF le chantier de l'esplanade de Fourvière et les aménagements des jardins des Hortensias dans le parc des Hauteurs à Lyon 5°.

- L'investissement foncier (26,39 MF) -

Le compte administratif enregistre pour une somme de 2,83 MF l'annulation de mandats émis sur exercices antérieurs pour l'acquisition des terrains qui concernent aujourd'hui la ZAC de Saint Romain au Mont d'Or. Une écriture simultanée dans le budget des opérations d'urbanisme en régie directe a permis leur intégration au budget annexe.

Les avances reçues de diverses collectivités pour l'achat de foncier pour leur compte, particulièrement au bénéfice des communes, correspondent pour l'année à une recette de 18,39 MF, la dépense correspondant aux acquisitions est enregistrée pour 18,43 MF.

Par ailleurs, les créances encaissées pour les ventes consenties en annuités ressortent à 5,17 MF.

- L'écologie urbaine (2,31 MF) -

La construction de la nouvelle déchetterie de Vaulx en Velin bénéficie de participations pour 1,26 MF versées par l'ADEME (0,80 MF), le Conseil régional (0,32 MF) et le département du Rhône (0,137 MF).

L'acquisition de matériels pour le développement de la collecte sélective est également subventionnée (1,05 MF). Pour les conteneurs à verre acquis en 1997, la société Eco-emballages a apporté un concours financier de 0,99 MF.

- La maintenance et le renouvellement (5,22 MF) -

La constatation de la TVA, à récupérer sur le montant des travaux d'investissement engagés par la Communauté pour les cimetières de Bron et de Rillieux la Pape, suppose, comme en dépenses, la réalisation d'écritures d'ordre qui représentent globalement 2,75 MF (comptes 27 et 23).

Le département du Rhône et le SYTRAL apportent leur concours pour la construction de la gare internationale dans le centre d'échanges de Lyon Perrache (1,69 MF) pour laquelle 1,05 MF de travaux ont été assurés dans l'exercice.

La construction du nouvel hôtel de ville sur la commune de Limonest confiée, en mandat de travaux à la Communauté, est financée en 1998 par la Commune pour 0,28 MF.

- Les mouvements financiers (3,499 MF) -

Réalisés globalement pour 3,499 MF, ils représentent 93,6 des recettes totales de 1998.

La recette relative aux emprunts à long terme contractés au titre de l'exercice est la plus significative. Elle ressort à 1,800 MF. A ce montant, s'ajoute l'emprunt à court terme de 230 MF préfinançant le FCTVA de l'exercice. Cette forte augmentation du programme de la dette (730 MF en 1997) est nécessaire au financement de la provision d'un premier acompte d'un milliard de francs versé à l'ex-concessionnaire du périphérique nord dans le cadre de la procédure de conciliation en cours.

Concourent également aux financements des dépenses d'investissement, les ressources propres liées à :

- l'amortissement des charges à étaler (424 MF) : il s'agit des fonds de concours (347,87 MF), des subventions d'équipement (74,11 MF) et de l'indemnité pour réaménagement de la dette (2,02 MF),

- la dotation aux amortissements des biens meubles (78,63 MF) : elle enregistre pour la 2^e année des écritures au titre de l'exercice 1997, ce qui explique son augmentation sensible par rapport au compte administratif précédent (47,95 MF) ,

- la provision spéciale pour garanties d'emprunts accordées (3,79 MF),

- la réalisation des intérêts courus non échus sur les emprunts (96,63 MF).

Les fonds globalisés d'investissement représentent :

- 126,10 MF au titre du FC TVA,
- 38,51 MF pour le produit de la TLE,

- 0,50 MF pour le dépassement du plafond légal de densité (PLD).

Les autres ressources de la section figurent pour :

- 49,59 MF au titre des amendes de police perçues au titre de l'année 1997,
- 5,96 MF pour les participations reçues pour la non-réalisation d'aires de stationnement.

L'excédent de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice comptable 1997 est affecté à hauteur de 410,65 MF, en section d'investissement, en une dotation complémentaire en réserves au compte 1 068.

Cette rubrique retrace d'autres écritures d'ordre évoquées précédemment : immobilisation des frais d'études (5,31 MF), intégration des abattoirs de Corbas (86,57 MF) et du foncier pour le TNP (7,68 MF).

Les sorties d'actifs du bilan telles que la vente des véhicules légers ou lourds des services urbains (14,91 MF), les terrains cédés (40,90 MF), la vente de matériels et de la salle des ventes des abattoirs aux sociétés CIBEVIOL et CEDIV (2,60 MF) constituent avec la différence positive sur réalisation qui en résulte, soit 11,23 MF, les dernières inscriptions significatives des mouvements financiers.

Compte administratif 1998 - budget principal - recettes d'investissement par domaine d'intervention - (tableau n° 5) -

Domaines	Prévu en MF	Réalisé en MF	Taux de réalisation (en %)	Reporté en MF
Développement économique et emploi	24,968	20,410	81,75	3,873
offres de sites	13,316	6,586	49,46	3,873
opérations d'urbanisme à dominante économique	11,643	13,815	118,65	0,00
requalifications ZI et reconquêtes des friches	0,008	0,008	100,00	0,00
Grands équipements d'agglomération	108,106	114,534	105,95	0,00
Déplacements urbains	113,410	42,634	37,59	46,772
tronçon nord du périphérique	53,703	19,546	36,40	14,490
voirie individualisée	23,284	6,474	27,80	11,448
actions de proximité	4,281	4,835	112,92	0,472
transports en commun	30,440	11,780	38,70	18,660
gestion du trafic	1,703	0,00	0,00	1,703
Habitat et politique de la ville	31,113	21,796	70,05	9,112
développement social urbain	30,113	20,796	69,06	9,112
offices d'HLM	1,000	1,000	100,00	0,00
Urbanisme	5,489	1,586	28,90	2,670
plan d'aménagement d'ensemble	3,285	1,169	35,60	1,870
ZAC travaux primaires	1,700	0,417	24,52	0,650
centralité et urbanisme commercial	0,504	0,00	0,00	0,150
Aménagement d'espaces publics	17,053	4,727	27,72	12,326

Investissement foncier	34,554	26,391	76,38	0,00
réserves foncières	2,835	2,835	100,00	0,00
autres investissements fonciers	31,719	23,557	74,27	0,00
Ecologie urbaine	2,117	2,311	109,13	0,00
propreté	2,117	2,311	109,13	0,00
Maintenance et renouvellement	6,173	5,223	84,62	0,927
bâtiments	5,806	4,857	83,65	0,927
informatique	0,366	0,366	100,00	0,00
sous-total recettes opérationnelles	342,983	239,613	69,86	75,681
Mouvements financiers	4 357,941	3 499,630	80,30	390,143
TLE	37,504	38,511	102,69	
FCTVA	123,561	126,102	102,06	
préfinancement FCTVA	230,000	230,000	100,00	
dette long terme	2 472,383	1 800,000	72,80	350,000
produit des amendes de police (exercice 97)	44,000	49,589	112,70	
régul. avances (hors mandat foncier TNP)	118,290	52,902	44,72	40,143
dotation aux amort. - provision garantie d'emprunt	86,551	82,420	95,23	
charges à étaler	428,044	423,997	99,05	
ICNE	97,149	96,626	99,46	
virement de la section de fonctionnement	110,298	0,00	0,00	
excédent de fonctionnement capitalisé	410,651	410,651	100,00	
intégrations patrimoniales et régularisation antérieures	192,734	182,078	94,47	
divers	6,777	6,754	99,66	
total recettes d'investissement	4 700,925	3 739,243	79,54	465,825

B - Propose de délibérer comme suit ;

Vu ledit compte administratif 1998 ;

Vu sa délibération en date du 28 septembre 1998 ;

Où l'avis de sa commission finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Donne acte de la présentation du compte administratif 1998 du budget principal.

2° - Constate l'identité de valeurs avec les indications du compte de gestion pour le résultat de l'exercice 1998, les données du bilan d'entrée et de sortie, les débits et les crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° - Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,